

0491260D
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FRANCOIS VILLON
AVENUE FRANCOIS VILLON
49130 LES PONTS DE CE
Tel : 0241449052

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 37

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2023

Réuni le : 28/11/2023

Sous la présidence de : Gilles Ernoult

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarifs_divers_2024: les membres du Conseil d'Administration approuvent les tarifs proposés pour l'année 2024, à savoir:

- Photocopies :

- photocopies N et B (A3 et A4) 0.05 €

- photocopies CA 0.15 €

A3 0.30 €

- Location de salle (pour information, tarif fixé par le Conseil Départemental) :

- 10.00 € de l'heure pour les 18 premières heures d'occupation.

- au-delà, 5.00 € de l'heure.

- Dégradations :

Prix de remplacement du matériel dégradé volontairement.

- Remplacement de clefs perdues ou non restituées :

• 5.20 € par clef

• Sauf clef d'ascenseur 17.00 €

- Remplacement de carnet de correspondance : 5.00 €

- Manuels scolaires perdus ou rendus inutilisables (dégradation) :

Manuel neuf (1ère année d'utilisation) prix du manuel neuf

2ème année scolaire 15.00 €

3ème année scolaire 12.50 €

A partir de la 4ème année scolaire 10.00 €

Résultats du vote

| | |
|----------------------|----|
| Suffrages exprimés : | 20 |
| Pour : | 20 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |
| Blancs : | 0 |
| Nuls : | 0 |